

LA QUALITÉ DES SOINS, C'EST : LA CONFIANCE



RAPPORT ANNUEL 2023
AIDE ET SOINS À DOMICILE SUISSE



Pour vous – chez vous

AIDE ET SOINS
À DOMICILE

Suisse



ÉDITORIAL

Une bonne médecine et des soins forts

La collaboration entre les soins et la médecine est source de plaisir et de motivation. C'est LA clé des soins intégrés et elle profite surtout aux clientes et clients.

Toutes les personnes souhaitent être bien soignées lorsqu'elles sont malades. « Bien » dans le sens de compréhensif, professionnel et salutaire. Pour qu'une telle prise en charge réussisse, les soins et la médecine doivent collaborer de manière transparente dans les soins ambulatoires et stationnaires. Cela nécessite une connaissance mutuelle et une compréhension réciproque. Les incitations financières appropriées sont également importantes, tout comme un échange de données complet, rapide et sécurisé. Cependant, ce n'est réalisable qu'avec des organisations qui offrent à leurs collaboratrices et collaborateurs compétents et responsables la marge de manœuvre nécessaire pour prendre des décisions judicieuses au quotidien.

Il est aussi important d'éviter des obstacles bureaucratiques inutiles et une réglementation excessive afin de permettre aux professionnels du secteur de trouver de la satisfaction dans leur travail et d'avoir la marge de manœuvre nécessaire. Il est essentiel qu'ils disposent du temps et de la motivation nécessaires pour assurer une prise en charge de qualité. Le lieu de travail de nos professionnels se trouve au domicile des clientes et clients qui sont ainsi soignés et accompagnés dans leur environnement familial. Le personnel de l'Aide et soins à domicile connaît leur cadre de vie, identifie leurs besoins supplémentaires ou différents, perçoit immédiatement les changements dans leur état de santé et peut agir, si nécessaire, de manière appropriée et compétente, toujours dans les limites raisonnables des directives et des normes.

Les services de santé en Suisse seront à l'avenir encore plus orientés vers l'ambulatoire. Pour assurer des soins de base efficaces et économiques, la collaboration entre les fournisseurs de prestations est essentielle. Cela nécessite la mise en place de réseaux interdisciplinaires dans les régions, regroupant les services d'aide et de soins à domicile, les médecins, les hôpitaux, les établissements de soins médico-sociaux, les pharmacies et les offres thérapeutiques. Une telle collaboration génère des connaissances, crée la confiance et l'engagement. La volonté de coopérer et une bonne compréhension mutuelle sont les conditions préalables essentielles à la réussite du travail en réseau. Des systèmes de communication intelligents, suffisamment de temps et de ressources financières pour les travaux de coordination soutiennent ce grand projet.

Tous ces aspects sont importants pour continuer à garantir des soins de base efficaces et centrés sur le patient. Ils assurent la continuité des soins et améliorent l'efficacité du système de santé.

Aide et soins à domicile Suisse s'engage au niveau national pour le renforcement des soins intégrés et travaille en étroite collaboration avec les associations de fournisseurs de prestations tels que Médecins de famille mfe, FMH, H+, medswiss.net et les associations de soins. Dans le cadre de différentes alliances, Aide et soins à domicile Suisse s'est engagée par le passé et s'engagera à l'avenir pour l'introduction et la mise en oeuvre du financement uniforme EFAS, pour la mise en oeuvre rapide et efficace de l'initiative sur les soins infirmiers ainsi que pour la transformation numérique en mettant l'accent sur un dossier du patient unique et obligatoire sur le plan fédéral.

Nous travaillons en réseau et de manière intégrée au niveau national, cantonal et régional. Plus de 40'000 collaboratrices et collaborateurs de l'Aide et soins à domicile ont fourni 18,7 millions d'heures de prestations en un an. Nous leur adressons ici un grand merci pour leur engagement exceptionnel. Nous remercions également nos membres, les autorités et également nos sponsors et donateurs pour leur soutien financier. Ils contribuent à ce que près d'un demi-million de personnes en Suisse puissent bénéficier des prestations d'aide et de soins à domicile – et vivre contentes chez elles, dans leur environnement familial.

Thomas Heiniger

Président d'Aide et soins à domicile Suisse

Marianne Pfister

Co-directrice d'Aide et soins à domicile Suisse

Cornelis Kooijman

Co-directeur d'Aide et soins à domicile Suisse

EFAS et la mise en œuvre de l'initiative sur les soins infirmiers

Marianne Pfister

Co-directrice d'Aide et soins à domicile Suisse

Le financement uniforme des prestations ambulatoires et stationnaires (EFAS) ainsi que la mise en œuvre de l'initiative sur les soins infirmiers ont été les thèmes centraux traités en 2023. De plus, l'Assemblée des délégués a pris congé de Gabriela Winkler, élu Andrea Miolo et Thibault Steimer au Comité et confirmé tous les autres membres du Comité pour la période 2023–2027.

L'Assemblée des délégués 2023 a également adopté le programme pluriannuel 2023–2026 axé sur 2024 ainsi que le budget 2024. Des élections de renouvellement complet du Comité ont également eu lieu.

Prise de congé des membres du Comité et élection pour le renouvellement intégral

L'Assemblée des délégués a pris congé de Gabriela Winkler et l'a remerciée pour son grand travail en tant que membre du Comité au cours des neuf dernières années. Gabriela Winkler était membre du Comité d'Aide et soins à domicile Suisse depuis mai 2014. En tant que propriétaire de l'agence Winkler Kommunikation, elle était responsable du département Communication et a présidé le groupe de travail Communication et la commission de rédaction du Magazine Aide et Soins à Domicile. Elle a joué un rôle déterminant dans le développement du Magazine Aide et Soins à Domicile. Pour lui succéder, l'Assemblée des délégués a élu au Comité Andrea Miolo, propriétaire et directrice de l'agence «The PR Factory SA» à Zurich. L'élection de Thibault A. Steimer, secrétaire général de l'organisation d'aide et de soins à domicile NOMAD, dans le canton de Neuchâtel, a en outre permis de combler une vacance de la Suisse romande au sein du Comité.

Dans le cadre de l'élection générale pour la période 2023–2027, les délégués ont réélu les membres restants du Comité et confirmé leur fonction. Il s'agit de : Thomas Heiniger (président, département politique), Sibylle Ochsner (vice-présidente), Gabriele Balestra (vice-président), Claudia Aufderreggen (département qualité), Iren Bischofberger (département formation), Erich Ettl (conseiller aux Etats), Nicolas Huber, Markus Birk, Pierre Salvi et Ursula Zybach (conseillère nationale).



Nouvelles affiliations

En 2023 également, les affiliations à Aide et soins à domicile Suisse se sont élargies. Depuis janvier 2023, l'Association Soins Pédiatriques à Domicile Suisse ainsi que la Fondation KISS sont devenues membres d'Aide et soins à domicile Suisse.

De sérieux dossiers politiques

La mise en œuvre de l'initiative sur les soins infirmiers ainsi que le financement uniforme des prestations ambulatoires et stationnaires (EFAS) – y compris les soins – ont été des thèmes centraux en 2023 lors de séances du Comité, de l'Assemblée des délégués et de la conférence d'automne. Lors de l'Assemblée des délégués, Salome von Greyerz, responsable de la division Stratégies de la santé de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), a présenté un exposé sur la « mise en œuvre de l'initiative sur les soins infirmiers - état des travaux, étape 2 ». Christoph Schöni, responsable du domaine d'activité Tarifs, membre de la Direction de H+ Les Hôpitaux de Suisse, a fait part des expériences de H+ en matière de DRG sur les « structures tarifaires basées sur les données, les négociations tarifaires basées sur les coûts et les organisations tarifaires nationales ». Cet exposé a permis aux délégués de se faire une première idée des thèmes qui seront au premier plan lors de la mise en œuvre d'EFAS.

La conférence d'automne a de nouveau été consacrée à l'initiative sur les soins infirmiers. L'accent a été mis sur la mise en œuvre de cette initiative au niveau cantonal. Annette Grünig, responsable de projet de la Conférence des directrices et directeurs cantonaux de la santé (CDS), a présenté l'état de la mise en œuvre dans les cantons du point de vue de la CDS. En outre, plusieurs membres d'Aide et soins à domicile Suisse ont présenté les meilleures pratiques dans leur canton respectif et expliqué comment celui-ci envisage la pénurie de personnel soignant et ce qu'il entreprend pour y remédier. La table ronde, composée d'importants représentants et représentantes de la branche, a été consacrée aux défis de la mise en œuvre de l'initiative sur les soins infirmiers.

Engagement des proches aidants

Le Comité a consacré une attention particulière à l'engagement des proches aidants par les organisations d'aide et soins à domicile. Afin de garantir la qualité des prestations, Aide et soins à domicile Suisse accorde une grande importance à la qualification professionnelle des proches aidants employés. Cette exigence a été fixée de manière conséquente dans les conventions administratives avec les assureurs. Cependant, il est manifeste qu'il existe un besoin de conditions-cadres claires et cohérentes, en particulier en ce qui concerne la qualification et le financement. Ces normes doivent également être appliquées aux organisations qui ne sont pas affiliées à des conventions administratives.

Cofinancement des prestations de coordination et de développement

La mise en œuvre de la nouvelle convention de subvention avec l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) pour la période 2023–2026 a démarré avec succès. L'OFAS encourage les soins et l'aide professionnels à domicile en cofinçant les prestations de coordination et de développement dans le cadre de la convention et en soutenant les formations continues du personnel auxiliaire.

Une année politique intense pour les soins ambulatoires

| **Patrick Imhof**
| Responsable Politique

L’approbation par le Parlement du financement uniforme des prestations ambulatoires et stationnaires (EFAS) a constitué une étape importante pour le secteur de la santé. En revanche, les étapes de la mise en œuvre de l’initiative sur les soins restent pour l’instant incertaines. Ces deux thèmes occuperont encore un certain temps Aide et soins à domicile Suisse.

L’introduction du financement uniforme des prestations ambulatoires et stationnaires (EFAS) est à l’ordre du jour depuis 2009, l’intervention parlementaire date de cette année-là. Après 14 ans de délibérations, le Parlement a approuvé cette transformation du financement. En raison de l’augmentation voulue des prestations dans le secteur ambulatoire, l’assurance maladie obligatoire (AOS) a été de plus en plus sollicitée ces dernières années. L’AOS finance les prestations ambulatoires à 100 %, tandis que les cantons participent au financement du secteur stationnaire à hauteur de 55 % au moins. Les différents systèmes de financement ont conduit par le passé à des incitations erronées.

EFAS - une étape a été franchie - d’autres doivent suivre

Afin que les soins soient également pris en compte dans le système et ne soient pas relégués dans une voie secondaire à financement spécial, les associations de fournisseurs de prestations de soins se sont engagées ensemble pour l’intégration des soins dans EFAS - ceci également dans le but de pouvoir exercer une plus grande influence grâce à un financement uniforme et de faire avancer les soins intégrés. L’intégration des soins a réussi, même s’il a fallu quelques négociations entre les deux Chambres pour parvenir à un compromis susceptible de réunir une majorité. Le sujet reste d’actualité en 2024 – et probablement aussi dans les années à venir. Le syndicat SSP a lancé un référendum contre EFAS. Il a jusqu’en avril 2024 pour récolter les signatures nécessaires. Si EFAS est confirmée lors d’une éventuelle votation populaire, il faudra passer à la mise en œuvre.

La mise en œuvre de l’initiative sur les soins est un défi

Après que le Conseil fédéral et le Parlement ont rapidement ancré dans la loi, en 2022, l’ancien contre-projet indirect en tant que première étape de la mise en œuvre de l’initiative sur les soins, il s’agissait, en 2023, d’élaborer le droit d’exécution des modifications législatives de la première étape. Aide et soins à domicile



Suisse a reconnu les efforts déployés dans le domaine de l'offensive de formation, mais a critiqué les processus de mise en œuvre parfois compliqués. Dans le domaine de la fourniture autonome de prestations, la proposition a reçu la mention « non conforme au but ». D'une part, parce qu'il est prévu que les prestations d'aide et de soins à domicile (y compris les soins de base) ne puissent être facturées de manière autonome que si elles sont fournies par du personnel tertiaire. Cette condition n'est pas réalisable dans l'Aide et soins à domicile où les profils professionnels sont très diversifiés, et n'est pas judicieuse d'un point de vue économique. D'autre part, les projets d'ordonnance imposaient de nombreuses restrictions dans la mise en œuvre de la fourniture autonome de prestations, ce qui laissait un arrière-goût de méfiance. Aide et soins à domicile Suisse a recommandé au Conseil fédéral de remanier d'urgence les propositions – dans le sens de l'initiative et d'une mise en œuvre judicieuse. Les décisions à ce sujet sont attendues pour le premier semestre 2024.

Au sein de l'administration, les travaux préparatoires de l'étape 2 se sont déroulés en parallèle. Celle-ci porte sur l'amélioration des conditions de travail et le financement des soins. Aide et soins à domicile Suisse est représentée avec de nombreux autres acteurs au sein du groupe d'accompagnement et a essayé d'y apporter le plus d'inputs possible pour une mise en œuvre ciblée. La plupart des participants étaient d'accord sur un point : même si toutes les mesures d'amélioration des conditions de travail ne nécessitent pas de moyens financiers supplémentaires, il faut impérativement des moyens supplémentaires pour les soins. C'est dans ce sens qu'il faut comprendre la déclaration commune des partenaires sociaux et de la CDS de juin 2023. Celle-ci souligne l'importance des mesures financières. Celles-ci doivent avoir un impact sur l'aménagement des tarifs et le financement des soins.

Développement du dossier électronique du patient

La consultation sur le dossier électronique du patient (DEP) prévoit de le rendre obligatoire pour tous les fournisseurs de prestations. Aide et soins à domicile Suisse s'en félicite. Ce n'est que de cette manière que le DEP pourra être utilisé comme un instrument complet de toutes les informations pertinentes en matière de santé. Il faut tenir compte de la facilité d'utilisation et de la garantie du financement des dépenses nécessaires. Il est important que les organisations d'aide et de soins à domicile se penchent sur l'introduction du DEP et, si ce n'est pas encore le cas, qu'elles rejoignent une communauté (de base) dans leur région de soins.

Il est également important que les organisations d'aide et de soins à domicile convainquent leurs fournisseurs de logiciels d'aide et de soins à domicile de s'occuper de l'intégration du DEP.

Autres activités

- Prise de position sur la révision de la loi fédérale sur la protection civile
- Prise de position sur la révision complète de la loi fédérale sur le dossier électronique du patient
- Prise de position sur la révision de la loi fédérale sur les prestations complémentaires (prestations d'accompagnement)
- Prise de position sur la législation d'exécution de la loi fédérale sur l'encouragement de la formation dans le domaine des soins (mise en œuvre de la 1^{ère} étape de l'initiative sur les soins)
- Prise de position de l'Alliance pour les soins palliatif
- Position sur Hospital at Home
- Déclaration commune des partenaires sociaux et de la CDS sur la situation et les mesures dans les soins infirmiers

Aide et soins à domicile Suisse examine les profils professionnels et de compétences dans l'aide et soins à domicile

Franziska Adam

Collaboratrice scientifique Bases et développement,
dossier Formation et soins

Selon le rapport de l'Obsan (2021), le secteur de l'aide et des soins à domicile aura besoin de 19% de personnel supplémentaire dans les soins et l'accompagnement d'ici 2029 et même de 30% d'ici 2035. Aide et soins à domicile Suisse examine quels profils professionnels seront importants à l'avenir dans le domaine de l'aide et des soins à domicile et quelles adaptations seront éventuellement nécessaires dans les plans d'études cadres pour les formations et les filières d'études. L'association s'est également engagée dans de nombreux autres projets de formation.

En raison de la complexité des soins, les exigences envers le personnel soignant de l'Aide et soins à domicile augmentent, et la pénurie de personnel qualifié continue de s'aggraver. Il faut trouver des moyens pour que les professionnels soient formés avec les compétences adéquates et nécessaires et restent dans la profession. Aide et soins à domicile Suisse se penche sur la question de savoir quelles compétences et quels profils professionnels seront importants à l'avenir dans le domaine de l'aide et des soins à domicile, si de nouveaux profils professionnels et de compétences sont nécessaires ou si les profils existants doivent être adaptés en fonction des exigences futures. Les conclusions constituent une base importante pour la défense des intérêts d'Aide et soins à domicile Suisse dans le domaine de la formation et seront disponibles au cours du premier semestre 2024.

Certification des prestataires de cours d'auxiliaire de santé

En 2023, Aide et soins à domicile Suisse a de nouveau certifié différents prestataires dans le domaine des « cours d'auxiliaire de santé » ou est encore en train de les examiner et de les certifier. Les prestataires de cours certifiés peuvent être consultés sur le site internet d'Aide et soins à domicile Suisse.



Participation à l'élaboration du système de formation

Aide et soins à domicile Suisse fait partie du groupe de travail national « Projet de soins anticipé (ProSA) ». Les lignes directrices nationales pour la mise en œuvre de ProSA ont été définies. Douze recommandations en ont été faites, approuvées par l'OFSP. Elles servent de base à la mise en œuvre de projets et de travaux concrets.

Aide et soins à domicile Suisse s'est en outre engagée dans le projet « Positionnement des écoles supérieures ». L'introduction des titres complémentaires « Professional Bachelor » et « Professional Master » a notamment été traitée dans le cadre de ce projet. L'OdASanté et ses organisations responsables ont une attitude critique à l'égard de ces compléments. Leur introduction signifierait que, outre les écoles supérieures (ES), les examens professionnels (EP) et les examens professionnels supérieurs (EPS) auraient également besoin d'un complément de titre. Ainsi, les EP et les ES ne pourraient pas porter le même ajout de titre, les compétences requises pour l'obtention du diplôme étant différentes. La consultation nationale sur ces compléments au titre, à laquelle participera Aide et soins à domicile Suisse, aura lieu en 2024.

Autres activités

- Collaboration à la plate-forme « Soins palliatifs » de l'OFSP
- Collaboration à la stratégie MNT de l'OFSP, de la CDS et de Promotion Santé Suisse
- Projet SCOHPICA d'Unisanté et de La Source
- Collaboration à l'avant-projet « Solitude des personnes âgées » de la fondation Age

Création de nouvelles bases de décision basées sur des données

Cornelis Kooijman

Co-directeur, responsable Bases et développement

Ruth Hagen

Collaboratrice scientifique Bases et développement

Kosta Shatrov

Collaborateur scientifique Bases et développement, dossiers gestion des données et services de santé

Aide et soins à domicile Suisse a mené et accompagné plusieurs projets visant à créer de nouvelles bases de données et à exploiter le potentiel des sources de données existantes. Parmi eux, une plateforme de benchmarking a été développée dans le cadre d'un projet Innosuisse. En outre, une étude de la ZHAW a examiné l'influence des facteurs de complexité sur les soins que les organisations d'aide et de soins à domicile fournissent quotidiennement.

Plateforme de benchmarking pour les données de comptabilité analytique

Dans le cadre du projet Innosuisse « Systèmes d'indicateurs et gestion des coûts des organisations d'aide et de soins à domicile », l'entreprise de conseil Polynomics a développé une plateforme de benchmarking. Cette plateforme permet aux professionnels et aux cadres de la branche de l'Aide et soins à domicile d'analyser dans le temps les principaux indicateurs financiers et de comparer leur propre organisation avec d'autres. Afin de garantir la comparabilité des données et de pouvoir évaluer les données brutes des organisations d'aide et de soins à domicile, les organisations doivent établir leur comptabilité analytique à l'aide du logiciel de comptabilité analytique de Heyde. Les premières évaluations du benchmarking ont été présentées aux organisations d'aide et de soins à domicile participantes en été 2023. Il est d'ores et déjà clair que cette méthode de comparaison fournira des informations extrêmement importantes tant aux organisations d'aide et de soins à domicile participantes qu'aux associations d'aide et de soins à domicile et qu'il constituera une source de données indispensable pour les futurs calculs et négociations tarifaires.

Étude de la ZHAW sur la complexité des soins à domicile

L'étude sur la complexité, mandatée par Aide et soins à domicile Suisse à la Haute école zurichoise de sciences appliquées (ZHAW), s'est terminée avec succès fin 2023. Sur la base des données collectées en 2022 auprès de huit



organisations d'aide et de soins à domicile sélectionnées, la ZHAW a effectué des analyses afin de vérifier l'influence de facteurs définis de complexité sur l'intensité des soins. En outre, la part des cas complexes et nécessitant des prestations de soins intensives a été calculée dans les organisations d'aide et de soins à domicile. Les résultats des analyses sont très instructifs et permettent de tirer des conclusions claires sur l'influence des différents facteurs. En outre, l'étude a mis en évidence les domaines qui devraient être examinés d'un point de vue professionnel dans les bases légales ou dans la pratique des assureurs.

Nouvelle statistique de l'aide et des soins à domicile de l'OFSP

L'Office fédéral de la statistique (OFS) collecte chaque année des données sur l'aide et les soins à domicile et les publie dans la statistique de l'aide et des soins à domicile. Depuis fin 2023, l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) publie une base de données avec des chiffres clés qui se base sur la statistique de l'aide et des soins à domicile de l'OFS, mais cela au niveau de chaque entreprise. La base de données contient tous les fournisseurs de prestations de soins et d'aide à domicile recensés depuis 2021. Les chiffres clés calculés au niveau des entreprises comprennent des informations sur les finances, le personnel et les prestations fournies qui relèvent du champ d'application de l'assurance obligatoire des soins (AOS).

Des déclarations précises grâce à des données fiables

Pour Aide et soins à domicile Suisse, l'analyse approfondie et la publication des données cliniques de HomeCareData ainsi que les chiffres clés des organisations d'aide et de soins à domicile publiés par l'OFSP font partie de ses principales priorités. La future publication des données HCD sous forme de fiches d'information a ainsi été discutée avec la commission HomeCareData. De plus, pour la première fois fin 2023, l'OFSP a publié les données de la statistique de l'aide et des soins à domicile (données de 2021) par organisation. A l'avenir, ces données constitueront une base importante pour qu'Aide et soins à domicile Suisse puisse faire des déclarations fondées sur ses organisations membres.

L'utilisation des instruments de qualité va s'étendre

Cornelis Kooijman

Co-directeur, responsable Bases et développement

Esther Bättig

Collaboratrice scientifique Bases et développement, dossiers qualité des soins et processus

Ruth Hagen

Collaboratrice scientifique Bases et développement

Les instruments interRAI sont des outils professionnels utilisés au niveau international pour évaluer les besoins en soins de certains groupes de population. En 2023, il a été testé et constaté avec succès que ces instruments pourront être utilisés à l'avenir pour les soins pédiatriques à domicile. En outre, les données HomeCare seront également utilisées à l'avenir par les non-membres.

Les instruments interRAI permettent d'évaluer précisément les besoins en soins et en soutien de tous les clients et les clientes. Les informations sont directement intégrées dans le processus de planification des soins et d'assurance qualité. Le contrôle et le développement permanents de ces instruments sont obligatoires.

interRAI Pediatric Home Care pour les interventions en soins pédiatriques à domicile

Actuellement, les organisations d'aide et de soins à domicile n'utilisent pas encore les instruments interRAI pour l'évaluation des besoins en soins des enfants. Cela devrait changer : Aide et soins à domicile Suisse, la Haute école spécialisée bernoise (HESB) et des infirmières de pratique avancée des soins pédiatriques à domicile de différentes régions ont testé, dans le cadre d'un projet pilote, l'introduction d'interRAI PEDS-HC pour les soins pédiatriques à domicile. L'évaluation a porté sur la compréhensibilité des items, l'adéquation professionnelle et l'applicabilité d'interRAI PEDS-HC dans le contexte des soins pédiatriques à domicile. Les résultats montrent qu'interRAI PEDS-HC est un instrument d'évaluation des besoins complexe et très exigeant pour le personnel infirmier. La condition préalable est une préparation soigneuse afin de mettre en évidence sa valeur ajoutée et son utilité. L'instrument va contribuer de manière importante à la visibilité des soins pédiatriques à domicile. Aide et soins à domicile Suisse commencera à lancer le projet en 2024.

Utilisation de HomeCareData (HCD) pour les non-membres

Depuis janvier 2023, les organisations d'aide et de soins à domicile qui ne sont pas membres d'Aide et soins à domicile Suisse peuvent transférer leurs données interRAI dans le pool de données de HomeCareData (HCD). Grâce à l'utilisation de HCD, les non-membres peuvent également évaluer leurs données interRAI et décrire le profil de leurs clientes et clients au moyen de données cliniques. Parallèlement, toutes les organisations d'aide et de soins à domicile disposent d'une base pour de futurs indicateurs de qualité nationaux. En plus des rapports semestriels, les organisations d'aide et de soins à domicile transférant leurs données dans HCD ont reçu pour la première fois une rétrospective annuelle. Les associations cantonales ont également profité de cette rétrospective à partir des données regroupées ; les données ne peuvent par contre pas être attribuées à des organisations individuelles. Le projet prévu de calcul des indicateurs de qualité (issu du projet PNR 74 «De meilleures données sur la qualité des soins à domicile») sera repris en 2024 dans le cadre d'un projet plus vaste de la Commission fédérale de la qualité (CFQ). Le groupe de pilotage interRAI et la commission HomeCareData fusionneront en 2024 et accompagneront les travaux relatifs à l'évaluation des besoins et au pool de données de l'aide et des soins à domicile en tant que commission inter-RAI & HomeCareData.

Négociations de la convention de qualité

Les négociations contractuelles avec les associations d'assureurs-maladie santésuisse et curafutura en vue de l'élaboration d'une convention de qualité selon la LAMal ont encore été mises en veilleuse. Il fallait d'abord clarifier des questions fondamentales entre les deux associations et l'Office fédéral de la santé publique (OFSP). Avec le dépôt de la convention de qualité pour les hôpitaux auprès du Conseil fédéral fin 2023, Aide et soins à domicile Suisse – en collaboration avec l'Association Spitex privée Suisse et l'Association suisse des infirmières et infirmiers (ASI) - reprendra également les négociations en 2024. L'objectif est d'adopter la convention au sein de l'association d'ici fin 2024.

Nouveau site internet instruments-aide-soins-domicile.ch.

Le site internet «instruments-aide-soins-domicile.ch» a été mis en ligne en automne 2023. L'ensemble de la branche de l'Aide et soins à domicile y trouve une présentation claire des documents de base et des instruments, tels que les conventions avec les assureurs, les instruments d'évaluation des besoins ainsi que le Manuel Finances et le Manuel Qualité.

Autres activités

- Participation à l'enquête annuelle du Baromètre eHealth
- Échanges étroits avec les fournisseurs de logiciels, les responsables de la formation, les organisations d'aide et de soins à domicile et les assureurs-maladie concernant l'utilisation des instruments interRAI, HomeCareData et le catalogue de prestations
- Collaboration à divers groupes d'experts de eHealth Suisse et de l'échange électronique de données, entre autres pour le processus de déclaration électronique des besoins (projet SHIP-Standard)
- Collaboration au sein de différents groupes dans le cadre du programme « DigiSanté »
- Collaboration à la plateforme « Interprofessionnalité »
- Collaboration au comité de l'organe spécialisé « Échange de données »
- Collaboration à des groupes de travail et à des groupes spécialisés sur des problématiques de soins et d'accompagnement pertinentes pour l'Aide et soins à domicile (par ex. démence, violence auprès des personnes âgées, engagement de proches aidants, Hospital@Home)
- Soutien spécialisé à diverses études

Des négociations tarifaires difficiles

Ruth Hagen

Collaboratrice scientifique Bases et développement

Les conventions tarifaires de l'assurance-invalidité (AI), de l'assurance-accidents (AA) et de l'assurance militaire (AM) ont été renégociées en 2022 mais les partenaires de négociation ne sont pas parvenus en 2023 à s'entendre sur un tarif couvrant les coûts.

Les négociations tarifaires avec l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) et le Service central des tarifs médicaux (SCTM) sont exigeantes. Bien que les données sur les coûts collectées dans le cadre du projet « Examen des paramètres de coûts » par BDO SA, une société d'audit, de services fiduciaires et de conseil, aient été présentées aux partenaires tarifaires en juin 2022, les partenaires de négociation ne sont pas parvenus jusqu'à l'été 2023 à s'entendre sur un tarif couvrant les coûts. Ils n'étaient notamment pas d'accord sur la question de savoir si c'était l'assurance-invalidité ou les cantons qui devaient prendre en charge l'obligation de soins.



Par conséquent, les associations d'aide et de soins à domicile ont résilié la convention tarifaire AI/AA/AM pour la fin 2023, notamment dans le but de souligner l'urgence d'un nouveau tarif plus élevé, en particulier pour les organisations de soins pédiatriques à domicile. Cela a entraîné une plus grande dynamique dans les négociations. L'objectif est de conclure une nouvelle convention tarifaire au 1^{er} juillet 2024.

Autres activités

- Echange avec les associations d'assureurs et avec certains assureurs sur des questions primordiales concernant les conventions administratives
- Clarification de nombreuses questions posées par des organisations d'aide et de soins à domicile concernant la facturation avec les assureurs-maladie (réductions arbitraires, non-respect de la convention administrative)
- Priorisation de la problématique des prestations psychiatriques ambulatoires en raison des problèmes fréquents de reconnaissance et de facturation des prestations

Le magazine «Aide et Soins à Domicile» désormais disponible gratuitement en ligne

Francesca Heiniger
Responsable Communication/Marketing

Dans le domaine de la communication et du marketing, le lancement en ligne et la refonte du Magazine Aide et Soins à Domicile, la Journée nationale Aide et soins à domicile et le colloque national ont été les thèmes prioritaires.

Le Magazine Aide et Soins à Domicile est le principal porte-parole d'Aide et soins à domicile Suisse, il doit donc avoir la plus grande portée possible. C'est pourquoi, à partir de février 2023, il a été mis à la disposition de toutes les personnes intéressées sous forme de magazine en ligne gratuit. Le nouveau site www.magazineasd.ch comprend non seulement le contenu du magazine imprimé qui paraît tous les deux mois, mais aussi des actualités et des articles sur la branche. Avant le lancement du magazine en ligne, une analyse des lectrices et des lecteurs a été effectuée afin de déterminer leurs habitudes et leurs préférences. Les résultats ont été intégrés dans le concept du magazine. Parallèlement, l'édition imprimée a fait l'objet d'une refonte et les rubriques ont été redéfinies. Ainsi, le Magazine Aide et Soins à Domicile se présente de manière encore plus conviviale et attrayante. En 2023, le magazine a de nouveau publié une grande quantité d'articles passionnants et variés sur des sujets d'actualité de l'univers de l'aide et des soins à domicile. Le lancement du magazine en ligne a été soutenu par le partenaire premium Allianz Suisse.

Journée nationale Aide et soins à domicile sous la devise « Travailler en toute indépendance ET en équipe ! »

La Journée nationale Aide et soins à domicile s'est déroulée le 2 septembre 2023 sous la devise « Où puis-je travailler en toute indépendance ET en équipe ? Chez l'Aide et soins à domicile ! ». Aide et soins à domicile Suisse a mis à disposition des vidéos de différentes organisations d'aide et de soins à domicile montrant des portraits de collaboratrices et collaborateurs de toutes les régions linguistiques, exerçant des professions et activités différentes, qui racontent ce qui leur plaît particulièrement dans leur travail au sein de l'Aide et soins à domicile. Dans ces vidéos, ceux-ci soulignent notamment que, même s'ils sont indépendants, ils savent qu'ils peuvent compter sur une équipe compétente, ce qu'ils apprécient beaucoup. Ces vidéos en trois langues ont été abondamment partagées sur les réseaux sociaux.

En outre, Aide et soins à domicile Suisse a investi un mur de réseaux sociaux pour la Journée nationale Aide et soins à domicile. Tous les membres et toutes les organisations d'aide et de soins à domicile ont été invités à télécharger et à publier leurs impressions (photos et films) sur ce mur. Ainsi, le vaste éventail des actions et les nombreuses activités de toutes les régions ont été visibles. Au total, plus de 400 contributions et photos ont été téléchargées.

Le colloque national sur le thème « L'Aide et soins à domicile et la qualité »

Le colloque du 16 mars 2023 d'Aide et soins à domicile Suisse sur le thème « L'Aide et soins à domicile et la qualité – aujourd'hui et demain » s'est tenu avec succès au stade du Wankdorf à Berne. Plus de 400 participantes et participants ont reçu beaucoup d'informations intéressantes sur les nouvelles directives nationales en matière de qualité - mais aussi sur les nombreux instruments avec lesquels l'Aide et soins à domicile assure et optimise sa qualité. Comme l'ont souligné les intervenants et les participants à la table ronde, la qualité dans l'Aide et soins à domicile concerne différents domaines et présente de multiples dimensions et facettes.

Renforcement des activités sur les réseaux sociaux et des relations avec les médias

Les relations avec les médias et le renforcement des activités sur les réseaux sociaux ont permis de sensibiliser la branche et le public aux professions attrayantes de l'aide et des soins à domicile, aux actualités de la branche, aux discussions sur la politique de la santé et à l'urgence du besoin en personnel qualifié dans les soins ambulatoires.

Campagne pour les soins de longue durée, axée sur les « conditions de travail »

En 2023, la campagne « Une carrière empreinte d'humanité » (www.soins-longueduree.ch), qui a pour objectif d'augmenter le nombre de diplômes de formation au niveau tertiaire dans les soins de longue durée, a mis l'accent sur les conditions de travail. Sous le titre « it's a match », elle a illustré l'importance des conditions de travail attrayantes, tant pour les employées et employés que pour les employeurs. Des vidéos ont été réalisées à cet effet, dont le contenu s'inspire d'une recherche de partenaire numérique et qui illustrent les conditions de travail avantageuses dans les soins ambulatoires et stationnaires. En outre, les professionnels ont eu la possibilité de créer un post sur le site internet de la campagne au moyen d'un « générateur de témoignages ». Ces mesures de communication et d'autres, notamment les blogs, ont permis d'atteindre une visibilité considérable sur le site internet et les canaux des réseaux sociaux. Aide et soins à domicile Suisse, l'OdA-Santé et Artiset sont les organisations responsables de cette campagne.

Coup d'envoi de la nouvelle campagne d'image

Tous les 5 à 7 ans, Aide et soins à domicile Suisse lance une nouvelle campagne d'image nationale. La séance préparatoire (briefing), la présentation du projet (pitch) et le choix de l'agence ont eu lieu en 2023. Après la procédure de sélection, Aide et soins à domicile Suisse a mandaté l'agence Thom Pfister de Berne de l'élaboration de cette campagne.

Autres activités

- Relations avec les médias
- 6 éditions du Magazine Aide et Soins à Domicile imprimés et en ligne
- Gestion du site internet et de l'extranet
- Publication du rapport annuel
- Activités sur les réseaux sociaux
- Encadrement des partenaires de sponsoring

Des avantages grâce à de précieux partenariats

Francesca Heiniger

Responsable Communication/Marketing

Aide et soins à domicile Suisse, les organisations d'aide et de soins à domicile ainsi que les collaboratrices et collaborateurs de l'Aide et soins à domicile bénéficient d'avantages concrets grâce aux partenariats d'Aide et soins à domicile Suisse avec ses partenaires premium de longue date Neuroth, Publicare et Allianz Suisse, ainsi qu'avec d'autres partenaires.

En tant que leader du marché des soins et du soutien professionnels à domicile, l'Aide et soins à domicile dispose d'une grande notoriété dans toute la Suisse et jouit d'une excellente image auprès du public. Les entreprises de renom qui concluent des partenariats à long terme avec Aide et soins à domicile Suisse profitent de ce précieux transfert d'image. Les partenaires premium d'Aide et soins à domicile Suisse sont l'entreprise d'audioprothèses Neuroth, le logisticien de la santé Publicare et la compagnie d'assurance et de services financiers Allianz Suisse.

SmartLife Care pour les solutions d'appel d'urgence

Aide et soins à domicile Suisse se réjouit d'accueillir SmartLife Care comme nouveau partenaire premium à partir de 2024. SmartLife Care, fondée en 2010 par Helvetia et Swisscom, basée à Brüttsellen, dans le canton de Zurich, propose des solutions d'appel d'urgence innovantes. Cette entreprise qui est depuis de nombreuses années un partenaire précieux d'Aide et soins à domicile Suisse va désormais renforcer cette collaboration. En 2023, des négociations contractuelles préparatoires ont eu lieu en vue d'un partenariat premium. Celui-ci est entré en vigueur le 1er janvier 2024.

Neuroth pour les appareils auditifs et les protections auditives

Neuroth est un partenaire premium d'Aide et soins à domicile Suisse depuis début 2017. Cette entreprise familiale autrichienne propose des solutions de haute qualité dans le domaine des appareils auditifs et des protections auditives ; elle emploie actuellement quelque 1200 collaboratrices et collaborateurs dans six pays. L'objectif de Neuroth est de permettre aux personnes malentendantes de se réintégrer dans la vie sociale. Neuroth propose des tests auditifs gratuits, des conseils personnalisés sur les dernières technologies en matière d'aides auditives ainsi qu'un service complet pour toutes les marques d'aides auditives.



L'un des projets communs avec Aide et soins à domicile Suisse est de former des collaboratrices et des collaborateurs. Ainsi, des spécialistes de Neuroth apprennent à utiliser des appareils auditifs au personnel de l'Aide et soins à domicile qui est en contact avec des personnes malentendantes dans son travail quotidien.

Publicare pour les moyens auxiliaires médicaux

Publicare SA est le plus grand fournisseur et prestataire de dispositifs médicaux en Suisse dans les domaines de l'incontinence, des appareillages de stomie et de trachéotomie ainsi que du soin des plaies. L'entreprise, dont le siège est à Oberrohrdorf, dans le canton d'Argovie, se veut une interface entre les personnes concernées, les spécialistes, les institutions, les prestataires de services, les assureurs et les fournisseurs. Fondée en 1993, Publicare, qui compte actuellement plus de cent collaboratrices et collaborateurs en Suisse, assiste sa clientèle depuis le conseil jusqu'à la facturation avec les prestataires de services, en passant par les connexions numériques. Publicare aide les organisations d'aide et de soins à domicile à réduire leur temps non facturable. Ainsi, celles-ci peuvent lui déléguer gratuitement les décomptes directs et la gestion des renvois concernant les produits de soins si elles sont clientes de Publicare. De plus, la Publicare Academy propose régulièrement des formations continues de qualité aux collaboratrices et collaborateurs de l'Aide et soins à domicile et aux autres professionnels des soins. Publicare organise également chaque année en mars le Forum Spitex à Baden, dans le canton d'Argovie, qui traite de thèmes spécifiques pour les professionnels de l'Aide et soins à domicile.

Allianz Suisse pour les services financiers

Grâce son partenariat premium avec Aide et soins à domicile Suisse, en vigueur depuis début 2022, Allianz Suisse souligne son engagement de longue date en faveur du bien commun. L'important prestataire de services financiers, comptant 3600 collaboratrices et collaborateurs, a à cœur de promouvoir la conscience collective parmi le personnel de l'Aide et soins à domicile. C'est pourquoi Allianz

Suisse a soutenu le lancement en ligne du Magazine Aide et Soins à Domicile qui, depuis début 2023, est mis gratuitement à la disposition de tous les collaborateurs et collaboratrices de l'Aide et soins à domicile et d'autres personnes intéressées. De plus, le personnel de l'Aide et soins à domicile profite concrètement du partenariat premium avec Allianz Suisse : il bénéficie de rabais attractifs sur des solutions d'assurance et de prévoyance sélectionnées. Grâce au calculateur de primes pratique, il peut calculer les primes et convenir d'un conseil personnalisé sans engagement.

D'autres entreprises de renom proches de la branche et partageant les mêmes valeurs qu'Aide et soins à domicile Suisse sont depuis des années des partenaires à long terme d'Aide et soins à domicile Suisse. Ces engagements sont aussi une preuve de confiance dans le travail de l'Aide et soins à domicile. Aide et soins à domicile Suisse remercie tous ses partenaires pour leur soutien et se réjouit de poursuivre cette collaboration basée sur la confiance. Par leur précieux engagement, ils apportent une contribution importante pour que les personnes puissent vivre le plus longtemps possible chez elles de manière autonome.

Partenaires premium en 2023

- Neuroth (spécialiste de l'acoustique pour les appareils auditifs et les protections auditives)
- Publicare SA (logisticien de la santé)
- Allianz Suisse (fournisseur de prestations en matière d'assurance)
- SmartLife Care (fournisseur de solutions d'appel d'urgence, depuis le 1.01.2024)

Partenaire en 2023

- iba (matériel et mobilier de bureau)

Partenaires de projet et de licence en 2023

- webways sa (site internet aide-soins-domicile.ch / portail de l'emploi www.spitexjobs.ch)
- Emil Frey (Jaguar, Lexus, Kia, Mitsubishi, Land Rover, Subaru, Suzuki, Toyota, Citroën, Peugeot, Opel et DS Automobiles)
- Kuhn und Bieri SA (équipements et consommables médicaux)
- Swisscom Suisse SA

Partenaire privilégié en 2023

- Arjo Switzerland SA

Amis d'Aide et soins à domicile

- Mitsubishi Tanabe Pharma
- Würth Financial Services (courtier en assurances)

Ces entreprises proposent des conditions spéciales attractives aux organisations d'aide et de soins à domicile.

BILAN

au 31.12.2023

ACTIFS	31.12.23		31.12.22	
	CHF	%	CHF	%
Liquidités	2'796'651.13		2'346'892.64	
Créances résultant de livraison et de prestations	270'632.90		303'917.40	
Autres créances à court terme	25'353.51		23'640.00	
Stocks littérature spécialisée	0.00		1.00	
Actifs transitoires	567'312.89		328'870.51	
FONDS DE ROULEMENT	3'659'950.43	99.2	3'003'321.55	97.9
Immobilisations corporelles meubles	29'308.28		63'413.50	
Actifs immobilisés	29'308.28	0.8	63'413.50	2.1
ACTIFS	3'689'258.71	100.00	3'066'735.05	100.00

PASSIFS	31.12.23		31.12.22	
	CHF	%	CHF	%
Dettes résultant de livraisons et prestations	130'127.26		176'988.41	
Autres dettes à court terme	129'135.50		105'122.80	
Passifs transitoires	183'062.05		242'243.33	
Capital étranger à court terme	442'324.81	12.0	524'354.54	17.1
Capital des fonds affectés	253'206.41	6.9	227'692.66	7.4
Capital lié	2'255'149.56		1'579'346.79	
Capital libre	731'713.33		728'476.46	
Réserve de réévaluation	6'864.60		6'864.60	
CAPITAL D'ORGANISATION	2'993'727.49	81.1	2'314'687.85	75.5
PASSIFS	3'689'258.71	100.0	3'066'735.05	100.0

COMPTES DE PERTES ET PROFITS

au 31.12.2023

PRODUITS D'EXPLOITATION	Comptes	Comptes	Budget	Budget
	2023	2022	2023	2024
affectés	50.00	12'117.71	0.00	0.00
libres	5'083.22	5'938.60	0.00	0.00
Contributions reçues	5'133.22	18'056.31	0.00	0.00
Contributions des autorités publiques	1'308'138.00	1'384'819.90	1'357'500.00	1'435'000.00
Produits des livraisons et de prestations	1'475'688.33	1'282'915.22	1'344'357.00	1'195'879.00
Autres revenus	876'480.2	820'116.25	792'500.00	867'151.00
Produits d'exploitation	3'665'439.75	3'505'907.68	3'494'357.00	3'498'030.00

COMPTES DE PERTES ET PROFITS

au 31.12.2023

CHARGES	Comptes	Comptes	Budget	Budget
	2023	2022	2023	2024
Charges du personnel	2'477'066.37	2'415'828.57	2'948'700	3'031'500
Entretiens / réparation et remplacement de matériel	23'783.18	24'304.42	22'500.00	23'000.00
Frais de location / charges	146'655.25	110'624.40	141'000.00	141'000.00
Frais administratifs	35'617.28	35'889.78	42'600.00	51'100.00
Frais	89'406.74	73'305.40	117'300.00	119'300.00
Informatique	21'395.20	44'206.05	35'500.00	38'500.00
Publicité et relations publiques	135'290.97	286'931.10	244'900.00	161'651.00
Autres charges	4'767.85	4'576.05	3'560.00	3'560.00
Autres charges d'exploitation	456'916.47	579'837.20	607'360.00	538'111.00
Amortissements sur actif immobilisé	36'304.07	40'514.83	21'700.00	24'100.00
Total des charges d'exploitation	2'970'286.91	3'036'180.60	3'577'760.00	3'593'711.00
Résultat d'exploitation	695'152.84	469'727.08	-83'403.00	-95'681.00
Produits financiers	4'770.16	83.30	0.00	0.00
Charges financières	1'530.81	3'263.20	700.00	700.00
Résultat financier	-3'239.35	3'179.90	700.00	700.00
Résultat ordinaire	698'392.19	466'547.18	-84'103.00	-96'381.00
Produits extraordinaires	7'856.20	0.00	0.00	0.00
Charges extraordinaires	7'856.20	0.00	0.00	0.00
Résultat extraordinaire	6'161.20	0.00	0.00	0.00
Résultat avant la modification des fonds	704'553.39	466'547.18	-84'103.00	-96'381.00
Affectation du capital des fonds affectés	-25'513.75	-27'411.11	0.00	0.00
Prélèvement du capital des fonds affectés	0.00	16'700.00	0.00	50'000.00
Résultat annuel avant la fluctuation du capital de l'organisation	679'039.64	455'836.07	-84'103.00	-46'381.00
Affectation du capital lié	-675'802.77	-442'748.81	0.00	0.00
Prélèvement du capital lié	0.00	0.00	80'000.00	50'000.00
Affectation du capital libre	-3'236.87	-13'087.26	0.00	0.00
Prélèvement du capital libre	0.00	0.00	0.00	0.00
Résultat annuel	0.00	0.00	-4'103.00	3'619.00

TABLEAU DE FINANCEMENT

au 31.12.2023

	2023	2022
	CHF	CHF
Résultat annuel (avant affectation au capital de l'organisation)	679'039.64	455'836.07
Modification du capital de fonds	25'513.75	10'711.11
Amortissements sur placements en valeur réelle	36'304.07	40'514.83
Modification des créances résultant d'achats et de prestations	31'570.99	-77'721.05
Modification des actifs transitoires	-238'442.38	-107'920.27
Modification des obligations à court terme	-22'848.45	-20'114.49
Modification des passifs transitoires	-59'181.28	61'406.74
Financement par l'activité de l'entreprise	451'957.34	362'712.94
Investissements placements en valeur réelle	-2'198.85	-49'229.65
Désinvestissements d'immobilisations corporelles	0.00	0.00
Financement par les investissements	-2'198.85	-49'229.65
Modification des moyens de paiement	449'758.49	313'483.29
Solde initial des liquidités	2'346'892.64	2'033'409.35
Solde final des liquidités	2'796'651.13	2'346'892.64
Moyens de paiement	449'758.49	313'483.29

FLUCTUATION DU CAPITAL

au 31.12.2023

Exercice en cours	Etat initial 01.01.23 CHF	Attribution CHF	Prélèvement CHF	Etat final 31.12.23 CHF
FLUCTUATION DU CAPITAL				
Fonds commission paritaire de confiance AI/AA/AM	30'515.00	23'694.00	0.00	54'209.00
Fonds traduction LAMal	3'183.10	0.00	0.00	3'183.10
Fonds examen cours d'auxiliaire de santé	6'948.30	1'819.75	0.00	8'768.05
Fonds HomeCare Institut	24'928.55	0.00	0.00	24'928.55
Fonds succession feu Arnold Baumgartner	162'117.71	0.00	0.00	162'117.71
Total du capital des fonds (fonds affectés)	227'692.66	25'513.75	0.00	253'206.41
CAPITAL D'ORGANISATION				
Fonds projets et congrès	535'000.00	100'000.00	0.00	635'000.00
Fonds Magazine ASD	147'355.11	0.00	0.00	147'355.11
Fonds InterRAI et HomeCareData	399'531.68	115'303.65	0.00	514'835.33
Fonds Manuel Finances	197'460.00	60'499.12	0.00	257'959.12
Fonds Données et transparence des coûts	200'000.00	400'000.00	0.00	600'000.00
Fonds représentation d'intérêt politique	100'000.00	0.00	0.00	100'000.00
Total capital lié	1'579'346.79	675'802.77	0.00	2'255'149.56
Capital libre	728'476.46	3'236.87	0.00	731'713.33
Réserve de réévaluation	6'864.60	0.00	0.00	6'864.60
Capital d'organisation	2'314'687.85	679'039.64	0.00	2'993'727.49

**Vous trouverez notre rapport
annuel en ligne ici :**



www.rapport-annuel2023.spitex.ch

**Aide et soins à
domicile Suisse
Effingerstrasse 33
3008 Berne**

**T 031 381 22 81
info@spitex.ch
www.aide-soins-domicile.ch**



Pour vous – chez vous

**AIDE ET SOINS
À DOMICILE**

Suisse

